

Saviez-vous que vous avez le droit de refuser de disséquer des animaux au Québec ?

C'est pourtant vrai ! Chaque année, il y a d'innombrables animaux (y compris des grenouilles, chats et cochons fœtaux) qui sont cruellement tués pour être ensuite découpés dans des salles de classe à travers le pays, alors que des alternatives plus humaines existent. Les études démontrent que les élèves qui emploient des alternatives à la dissection s'en sortent tout aussi bien, si ce n'est mieux, que les élèves qui découpent des animaux. Vous n'êtes pas obligé de disséquer des animaux ! Expliquez à votre professeur que vous ne disséquerez pas et que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé votre droit de dire « NON » au découpage d'animaux au Québec :

[L]es programmes de science et technologie visent le développement d'attitudes respectueuses à l'égard des vivants et de l'environnement chez les élèves et n'imposent pas ce type d'activités. Ainsi, le recours à la dissection animale n'est pas exigé pour atteindre les cibles de formation. Précisons aussi que les enseignants disposent de ressources éducatives qui offrent des alternatives à la dissection animale, comme des simulations virtuelles et d'autres ressources numériques.

La dissection est inutile et cruelle. Défendez les animaux et faites valoir vos droits. Choisissez de ne pas disséquer.

Pour plus d'info ou pour vous impliquer davantage, rendez-vous sur PETAKids.com ou envoyez-nous un e-mail à PETAKids@peta.org.

PETAkids



© iStock.com/Huey Jelen

Saviez-vous que vous avez le droit de refuser de disséquer des animaux au Québec ?

C'est pourtant vrai ! Chaque année, il y a d'innombrables animaux (y compris des grenouilles, chats et cochons fœtaux) qui sont cruellement tués pour être ensuite découpés dans des salles de classe à travers le pays, alors que des alternatives plus humaines existent. Les études démontrent que les élèves qui emploient des alternatives à la dissection s'en sortent tout aussi bien, si ce n'est mieux, que les élèves qui découpent des animaux. Vous n'êtes pas obligé de disséquer des animaux ! Expliquez à votre professeur que vous ne disséquerez pas et que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé votre droit de dire « NON » au découpage d'animaux au Québec :

[L]es programmes de science et technologie visent le développement d'attitudes respectueuses à l'égard des vivants et de l'environnement chez les élèves et n'imposent pas ce type d'activités. Ainsi, le recours à la dissection animale n'est pas exigé pour atteindre les cibles de formation. Précisons aussi que les enseignants disposent de ressources éducatives qui offrent des alternatives à la dissection animale, comme des simulations virtuelles et d'autres ressources numériques.

La dissection est inutile et cruelle. Défendez les animaux et faites valoir vos droits. Choisissez de ne pas disséquer.

Pour plus d'info ou pour vous impliquer davantage, rendez-vous sur PETAKids.com ou envoyez-nous un e-mail à PETAKids@peta.org.

PETAkids



© iStock.com/Huey Jelen